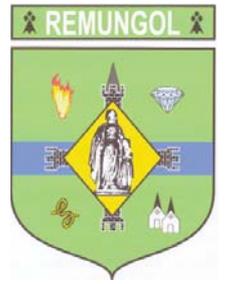


REMUNGOL



Bulletin municipal - Décembre 2012



LA CÉRÉMONIE DES VOEUX 2013



La cérémonie des vœux de la municipalité a eu lieu à l'Espace de l'Evel le 5 janvier avec une assemblée de plus en plus nombreuse. Monsieur le Maire a fait le point sur les événements de 2012 et a listé les projets à venir.



M. Gérard Corrigan président de Locminé Communauté lors de son intervention.

SOMMAIRE

EDITO	3
LA VIE DE LA COMMUNE	4
LA VIE DES ECOLES	19
LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE	23
LES PROJETS DE LA COMMUNE	25
LA VIE ASSOCIATIVE	26
LE CONSEIL MUNICIPAL	32
EN BREF	36
LES FINANCES	38
L'ETAT CIVIL	39
LE CALENDRIER DES FÊTES	40

Dépot légal : 2^{ème} semestre 2012
Tirage : 500 exemplaires

Comité de rédaction
Commission bulletin
Yvette Coatrieux

Directeur de la publication
André Guillemet

Conception et Impression
HLB Edition Languidic

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 14h -17 h
Mardi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h
Fermé le jeudi matin

Horaires de la poste :

Lundi au vendredi :
9h - 11h30 / 14h - 15h30
(Fermé le mercredi après-midi)
Samedi : 9h - 11h

EDITO

Comme chaque année, notre bulletin municipal permet au Conseil Municipal et aux associations de vous retracer leurs activités de l'année écoulée et leurs projets.

Que s'est-il passé dans la vie municipale en 2012 ?

- L'étude et la mise en place de la mutualisation des services au sein de Locminé Communauté. Deux services sont concernés : la mairie et le service technique.
- Le projet de révision du document d'urbanisme à l'étude depuis plus d'un an vient d'être validé par le préfet en décembre dernier.
- L'investissement le plus important de l'année aura été la réhabilitation de la station d'épuration.
- La remise en état et la réfection de la voirie qui reste une charge annuelle importante.
- D'autres travaux d'entretien et d'aménagement dans les bâtiments communaux ont été également réalisés.

Les décisions et projets de vos élus pour 2013-2014 :

- Suite à l'aboutissement du document d'urbanisme et à la mise aux normes de la station d'épuration, un lotissement de 32 lots verra le jour en cours d'année.
 - L'aménagement de la rue de Kerguillemet, première phase en septembre "assainissement, réseau souple, eau potable"
 - L'aménagement du parking de la salle Ste Anne avec la démolition de l'atelier du service technique. Un espace plus restreint avec sanitaires sera construit à proximité.
 - La traversée de la départementale sera aménagée pour sécuriser l'accès à l'Espace de l'Evel.
 - Au cimetière, en début d'année, aura lieu la réalisation d'un columbarium avec jardin du souvenir.
 - Nous poursuivrons nos investissements sur la voirie communale.
- Ces projets seront concrétisés sous réserve d'accord de subventions.

Avec le Conseil Municipal et les membres du CCAS, je vous souhaite à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles, une bonne et heureuse année 2013. Je vous souhaite une bonne santé et la réussite dans vos projets. Je pense aussi à tous les nouveaux Remungolais qui viennent s'installer chez nous, je leur souhaite la bienvenue à Remungol.

Belle année à tous.

Votre Maire
André GUILLEMET



■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Maisons avec bâtiments de fermes :

1 ^{er} prix	M. et M ^{me} LE PIPEC André – Kergal d'en haut
2 ^{ème} prix	M. et M ^{me} ETIENNE Yannick – Kerhouist
3 ^{ème} prix	M. et M ^{me} LE CORNEC Hervé – Kerbregu
3 ^{ème} prix (ex aequo)	M ^{me} ETIENNE Réjane – M. HERVE Julien– Kerhouist
4 ^{ème} prix	Mr LAUDRIN Gabriel – Bourgerel

Terrasses :

1 ^{er} prix	M. et M ^{me} ANNIC Mathurin – 12 rue Sainte-Anne
2 ^{ème} prix	M. et M ^{me} DUGUÉ Gratien – 6 rue du Stade
3 ^{ème} prix	M. GOUGUEC Joël – Breuil
4 ^{ème} prix	M ^{me} OFFREDO Thérèse – Kerogard
4 ^{ème} prix (ex aequo)	M. et M ^{me} RENAUD Patrick – 9 rue du Stade

Jardins :

1 ^{er} prix	M ^{me} LE TESTE Clémentine – Siviac
2 ^{ème} prix	M ^{me} LE GALLO Anne-Marie – 8 rue de l'Evel
2 ^{ème} prix (ex aequo)	M. et M ^{me} FONTAINE Yannick – Kersimon
3 ^{ème} prix	M. et M ^{me} LE GUEVEL Michel – 8 rue du Stade
3 ^{ème} prix (ex aequo)	M. et M ^{me} QUERO Alphonse – Kersimon

Les jurys étaient composés comme suit :

- Jury de Remungol : Ambroise GUEGAN, Claudine LE PALLEC, Nicole MEUNIER, Philippe BAËZA.
- Jury de Moustoir-Remungol : Joseph PEPION, Yannick LE HIR, Dominique CORBEL.



Un panier de dégustation BZH apiculture de Naizin a été remis à tous les lauréats par Anne MAURICE, Adjointe et membre de la commission fleurissement.

■ NECROLOGIE

Beaucoup d'émotions en 2012 avec la disparition des deux maires honoraires.



Le 1^{er} juillet s'en allait Jo KERVARREC, victime d'un accident vasculaire cérébral. Maire honoraire depuis 2001, il a œuvré pendant 42 ans pour la commune. Elu pour la première fois conseiller municipal en 1959 à l'âge de 24 ans, fonction qu'il exercera pendant 3 mandats, il deviendra adjoint de 1977 à 1989 puis maire de 1989 à 2001. Durant ses fonctions électorales, il aura œuvré pour le bien de sa commune et de ses administrés. On retiendra les terrains d'un lotissement vendus à 1 F le m² pour lutter contre la désertification. Cette opération avait été médiatisée dans toute la France. Il entreprendra aussi la restauration de l'église et de son retable, la rénovation de maisons en logements locatifs sociaux.... Il aura également participé activement à la création de la communauté de communes de LOCMINE.



Le 19 octobre, Jean AUDO nous quittait. Egalement élu conseiller municipal en 1959 à l'âge de 26 ans, il devint maire de 1965 à 1989. Il a été aussi président du SIVOM du canton de Locminé. Pour la commune de Remungol, il a donné de son temps et de son énergie. Il a laissé sa marque avec la construction des terrains de sports, la lagune, la cantine et des aménagements de bourg. Les Remungolais se souviennent aussi de sa passion pour le théâtre qu'il exerçait avec talent et comique, sans oublier sa musique qu'il composait parfois.

■ UN LIVRE SUR LA COMMUNE : REMUNGOL. HISTOIRE & HISTOIRES

Bruno ROUSSEL, originaire de Remungol, a voulu retracer l'histoire de Remungol au travers d'un livre. Pendant 5 ans, il a recueilli des informations auprès des anciens mais aussi auprès des archives départementales.

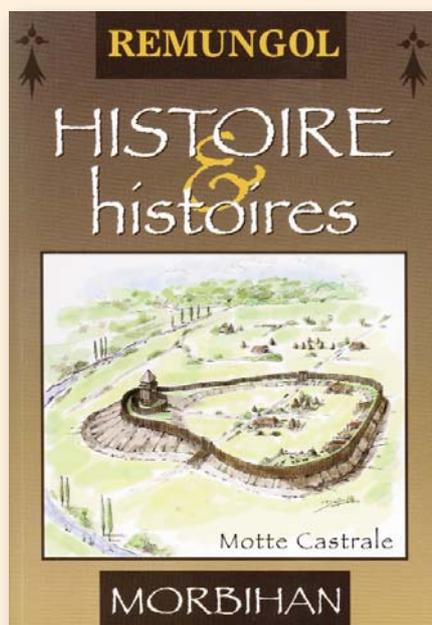
Ce livre, vendu au prix de 10 €, connaît un réel succès. Il n'en reste qu'une cinquantaine, dans les commerces du bourg.

Vous avez noté une erreur de date, de lieu ou de nom, vous pensez qu'un fait, une histoire mérite un additif, n'hésitez pas à le signaler par écrit dans une enveloppe au nom de Bruno ROUSSEL que vous déposerez à la mairie.

« En Bretagne, en plein cœur du Morbihan, se trouve Remungol. De la période néolithique à nos jours, des générations d'hommes et de femmes aux origines diverses ont vécu ici. Ils ont cultivé, bâti, transmis leur savoir, leurs traditions, leurs valeurs, et ont même, parfois du se défendre.

Cet ouvrage évoque les empreintes laissées, au fil des siècles, par ces habitants cultivateurs, seigneurs, travailleurs des forges, lépreux, cordiers, chouans, artisans, entrepreneurs et personnalités locales notamment.

Plusieurs « révolutions » sont en marche, particulièrement celles de l'agriculture, du tourisme et de la condition de la femme. »



■ LE DEPART DES RELIGIEUSES



La communauté religieuse était présente à Remungol depuis l'an 1900. La bénédiction de la communauté de Notre Dame de Montligeon, créée par les Filles de Jésus de Kermaria a eu lieu, en effet, le 20 janvier 1901.

Au départ, cette communauté était sans doute composée d'une infirmière, d'une ou de plusieurs enseignantes et probablement d'une cuisinière. Au fil des années nous avons connu plusieurs d'entre elles.

Les trois dernières religieuses qui nous ont quittés en août dernier étaient :

- Sœur **Marie Rose**, née en 1937, à Remungol. Avant d'arriver sur nos terres en 2000, elle a connu plusieurs postes : par exemple, Locqueltas, Vannes, Pontivy, Rennes.., Marie Rose s'occupait spécialement de la FRAT.

- Sœur **Christiane**, née en 1939, est chez nous depuis 2002 après avoir vécu à Etel, Arzon, Rennes, Plumergat...Christiane était et est toujours, organiste émérite de notre paroisse et Dieu sait si elle accomplit très bien sa fonction !

- Sœur **Suzanne**, née en 1938, arrive à Remungol en 2009. Parmi ses nombreux postes on peut citer : Lorient, Languidic, Guémené, Bréhan, Pluméliau. Suzanne faisait à son tour les lectures de la messe dominicale.

Elles étaient attentives à la vie paroissiale et à l'écoute des Remungolais. Elles ne sont pas parties très loin de Remungol : sœur Christiane est désormais à Plumelin, sœur Marie-Rose à Locminé et sœur Suzanne à Kermaria.

■ LE REPAS DU CCAS

Désormais, c'est à l'Espace de l'Evel que se rassemblent les aînés de la commune. Ils ont pu déguster le repas toujours préparé par les cantinières et les membres du CCAS et servi gracieusement par les conseillers municipaux. Malgré une baisse de fréquentation depuis quelques années, ce déjeuner est l'occasion de passer une journée conviviale agrémentée de danses et de chants.



Nous mettons également un point d'honneur au doyen de la commune présent : Jean CORRIGNAN, 91 ans. La doyenne, Pascaline MODOT, 96 ans, absente, a cédé sa place d'un jour à Anne-Marie Quéverdo et Marie-Anne Morvan, âgées de 84 ans.

■ LE DOMICILE PARTAGE POUR PERSONNES AGEES

Le jeudi 30 août, les huit résidents du domicile partagé, dont la doyenne Louise Terrien, 93 ans, ont accueilli cinq de leurs camarades de la maison de la Sainte-Famille de Kermaria dont Pascaline Modot, 98 ans, originaire de Remungol.

Cette rencontre initiée par le personnel du domicile partagé avec Florence Cusmano, la coordinatrice et Patrick Le Brazidec, animateur de la Sainte-Famille, a été placée sous le signe de la musique, avec accordéon, clarinette et chants, notamment l'incontournable "Sont, sont, sont les gars de Locminé". Après quelques danses bretonnes, l'après-midi s'est prolongé par un goûter.



Le jeudi 22 novembre, ce sont les résidents qui se sont déplacés pour rendre visite à leurs voisins du domicile partagé de Moustoir-Remungol. Ce fût, ce jour-là, un simple goûter pour un échange convivial. Au cours de l'année 2013, il est prévu de continuer ces rencontres entre les 2 domiciles.

■ GYM DOUCE : LES RETRAITES S'ACTIVENT



Bouger son corps pour conserver vitalité et souplesse et sauvegarder son autonomie, c'est possible et même recommandé vous diront la vingtaine de participantes assidues des séances hebdomadaires de gym, tant elles en perçoivent les bénéfices dans leur quotidien.

Tous les lundis de 15 h à 16 h, elles se retrouvent avec plaisir à l'espace de l'Evel pour une gym adaptée avec ou sans appui, donc à la portée de tous, même s'il y a problème de mobilité. Il s'agit d'exercices et de postures simples centrés sur une respiration maîtrisée sollicitant en douceur muscles et articulations. Cette gym met particulièrement l'accent sur la perception de son corps et la sensation de bien être. **VENEZ NOUS REJOINDRE** avec l'animatrice **Maryvonne SIMONEAUX**.

Signalons aussi qu'une session "spéciale équilibre" de même nature dans le cadre du programme intégré d'équilibre dynamique sera organisée à partir du 14 janvier 2013 à 10 h 30 à la salle Ste Anne. S'inscrire en mairie. Responsables : Anne GUILLEMET et Agathe LE CORFF.

■ LES COMMEMORATIONS



Le 19 mars (commémoration de la fin de la guerre d'Algérie) a mis à l'honneur Gratien DUGUE et Marcel BELLEC qui ont reçu la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie. Gratien DUGUE a été incorporé en 1961, ce même jour le 3 juillet, il a été affecté au centre d'instruction des transmetteurs à Hussein Dey en Algérie. Il a été libéré en janvier 1963. Marcel a lui été incorporé le 30 septembre 1959.

Quelques mois plus tard, il a été affecté en Algérie où il a participé à de nombreuses opérations militaires. Il a été libéré le 20 décembre 1962. Les enfants des 2 écoles ont participé activement à cette cérémonie par la lecture du poème ci-dessous.

Dis-moi pourquoi Papy, je te vois si souvent
Défiler dans la ville avec tous tes copains
Vous portez des drapeaux, dans la pluie, dans le vent
Marchant du même pas uni dans la main.

Dis-moi pourquoi Papy, de l'église au cimetière
Aux monuments aux morts, on entend le clairon
Vous déposez des fleurs sur les dalles de pierre
J'aimerais tout savoir, qu'elle en est la raison.

Dis-moi pourquoi Papy, brillent sur vos poitrines
Ces médailles colorées que vous portez fièrement
Pourquoi vous défilez si silencieux, si dignes
Et ce qui signifie vos rassemblements.

En réponse mon petit, notre patrie la France
Pour être grande et forte compte sur nos enfants
Beaucoup d'entre eux sont morts le cœur plein d'espérance
Pour que vous puissiez vivre en paix tout simplement.

Regarde-les passer, respecte leurs emblèmes
Car ils ont donné avec le même élan
Leur jeunesse, leur sang, le meilleur d'eux-mêmes
Sois fier de leur passé : ce sont des combattants.

Car notre Boum à nous, ce n'était pas la Foire
Nous n'avions pour musique que la voix du canon
Et tous ceux qui tombaient n'avaient qu'un seul espoir,
Eviter à leurs fils de connaître le Front.

*Poème adressé à son Papy par une jeune « Brutione » du
Prytanée militaire de LA FLECHE.*



Le dimanche 11 novembre, les membres de la FNACA se sont rassemblés devant le Monument aux Morts en hommage aux disparus de la guerre 14-18. Par la lecture du texte ci-dessus, les enfants des 2 écoles ont mis à l'honneur la paix avec pour symbole les colombes.

Les colombes de la paix
J'ai écrit un mot
Sur les ailes d'une colombe
Un mot bleu comme le ciel
Les ailes déployées L'oiseau s'est envolé
LIBERTE

J'ai écrit un mot
Sur chaque plume d'une colombe
Comme sur un éventail ouvert
Un mot d'amitié
FRATERNITE

J'ai écrit un mot
Sur le ventre d'une colombe
Qui doucement se couchait
Se laissant caresser
EGALITE

Liberté, fraternité, égalité
Donnez- vous, donnez-nous
Ces colombes de PAIX !

■ LE PERSONNEL COMMUNAL

LA MUTUALISATION DES SERVICES

1^{er} janvier 2013 une date importante pour le personnel communal. En effet, des changements d'organisation vont impacter les agents communaux avec la mise en place de la mutualisation des services entre la communauté de communes et les communes de Remungol, la Chapelle-Neuve, Moustoir'Ac, Plumelin, Moustoir-Remungol et Naizin. Locminé n'a pas souhaité intégrer cette nouvelle organisation.

La mutualisation des services consiste à spécialiser les agents dans un domaine précis pour améliorer leurs compétences et pour réaliser dans un deuxième temps des économies de fonctionnement. Des services communs sont donc créés et gérés par la communauté de communes à savoir des services administratifs (marchés publics, ressources humaines, finances, communication) et des services techniques (voirie, bâtiments et espaces verts). Les secrétaires de mairie qui restent en mairie deviennent des responsables communaux et auront en charge deux communes.



Quelles conséquences pour la commune :

Au service administratif : Yvette COATRIEUX, secrétaire de Mairie devient responsable du service finances à la Communauté de communes. Elle sera remplacée à 40%, par Sophie VALY, actuellement en poste à la mairie de Plumelin. Rolande POCARD, arrivée le 5 septembre dernier, reste agent d'accueil.

Au service technique : Olivier TANGUY intègre le service voirie et Stéphane CHAZALON, le service bâtiments de la Communauté de communes. Les tâches récurrentes habituelles seront réalisées par deux agents de proximité pour 3 communes (Remungol, Moustoir-Remungol et Naizin). Il s'agit d'Hervé LE MENAHEZE de Moustoir-Remungol et une autre personne sera recrutée.

Pour les autres services (cantine, garderie, médiathèque, école, poste), les agents actuels restent en poste avec le même temps de travail.



■ ROLANDE POCARD NOUVEL AGENT D'ACCUEIL

Depuis le 5 septembre, Rolande vous reçoit à la mairie après le départ d'Evelyne LE DORZE. Agée de 53 ans, elle a une solide expérience administrative puisqu'elle a travaillé pendant 32 années à la Sous-Préfecture de Pontivy au service cartes grises puis au contrôle de légalité dans le domaine de l'intercommunalité. Elle s'est très vite adaptée à ses nouvelles fonctions et la pratique fera le reste.

■ LE YOGA



Comment gérer le stress et les turbulences de la vie quotidienne ?

L'association EVEL DETENTE vous propose une activité yoga, véritable harmonisation de la respiration, du corps et de l'esprit !

Grâce à ses nombreuses techniques de respiration, aux différentes postures (que chacun adapte à sa propre morphologie pour pouvoir effectuer un travail sur son corps en profondeur) et grâce aux exercices d'équilibre et de concentration, le yoga est un espace de ressourcement, un chemin vers un équilibre global. Les séances ont lieu tous les jeudis soirs, de 18 h 45 à 20 h 00, à la salle Ste Anne de Remungol. (Pas de cours pendant les vacances scolaires).

N'oubliez pas de prendre un plaid et un tapis de Yoga et rejoignez-nous !

L'association EVEL DETENTE

Elle a pour but de faire se rencontrer des gens dans une activité de YOGA et d'autres activités de détente comme le tir à l'arc (pour licenciés uniquement), la marche...etc

Cotisation : 60 €/an

Présidente : Marie-Thérèse LE GUEVEL

Trésorière : Marie-Noëlle LE FLOCH

Secrétaire : Odette ONNO

■ COMMERCE ITINERANTS

Si vous souhaitez :

Manger du poisson :

■ La Poissonnerie Locminoise stationne le mercredi matin Place de l'Eglise de 11 h à 12 h 30. Contact au 02 97 60 23 64.

Manger des pizzas :

■ JEFF PIZZAS est à votre service un soir par semaine le mardi de 18 h à 21 h l'hiver et 18h à 22h l'été. Il propose aussi galettes et crêpes sur commande. Il se déplace pour vos soirées et événements sur réservation (à partir de 20 convives). Contact au 06 20 32 52 45.

■ M. et M^{me} Marc RAGONESI sont à votre service le dimanche soir pour des pizzas. Contact au 06 26 41 70 77.

Manger des kebabs, des paninis, des sandwiches, etc... :

■ M. et M^{me} KERBARH vous en proposent le vendredi soir sur le parking de la Chapelle du Bâtiment.

■ LA BOUCHERIE TRAITEUR : CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE



En 2003, Michèle et Pascal JAMES s'étaient installés dans l'ancienne boucherie d'Éliane et de Lucien CLEQUIN avant d'aménager dans le bâtiment actuel construit par Locminé Communauté. Ils souhaitent passer le relais. C'est alors que s'est présenté Jonathan DANIEL, un jeune cuisinier de 24 ans, originaire de Camors, plein d'ambition et d'idées, issu du lycée Jeanne d'Arc Saint Ivy de Pontivy. Il a trouvé à Remungol ce qu'il voulait : un magasin et un laboratoire aux normes pour exercer le métier de traiteur tout en gardant les produits de base en boucherie et charcuterie en magasin. Il a recruté un cuisinier traiteur, François LEVET, 33 ans, lui aussi ancien élève du lycée Saint-Ivy. Sous l'enseigne « aux plaisirs du zest traiteur », il vous propose :

- des repas (mariages, repas d'associations, de collectivités, d'entreprises)
- des plateaux-repas individuels ou collectifs, de la pâtisserie
- le rayon épicerie, crèmerie, légumes frais, le dépôt de pain
- des repas à emporter pour des groupes (anniversaires...)

Le magasin est ouvert
du mardi au samedi,
de 8 h à 13 h et de 15 h à 19 h ;
le dimanche, de 8 h à 13 h.

Tél. 02 97 60 96 54
ou 06 63 65 17 35
(courriel : lezesttraiteur@yahoo.fr
www.auxplaisirsduzesttraiteur.com).



■ LES POMPIERS EN BALADE



Le 7 juillet, les Amicales des Centres de secours de Bieuzy-les-eaux et de Pluméliau organisaient le Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers. A cette occasion, les sirènes ont sonné dans le bourg de Remungol lors du passage du défilé d'anciens véhicules de sapeurs-pompiers. A la grande joie des enfants, ils ont sillonné les communes couvertes par les centres de secours de Pluméliau et Bieuzy-les-Eaux (Bieuzy-les-Eaux, Guénin, Moustoir-Remungol, Naizin, Pluméliau, Saint-Barthélemy). Une vingtaine de modèles était exposée. Le plus ancien datait de 1946.

■ LA FETE DES VOISINS

Quartier de la Vendée

Cela fait dix ans que ce quartier se réunit chaque année pour partager un peu de bon temps. Cette année, les grillades préparées par Raymond ont eu lieu chez Jeanne LE NEDIC. Ils étaient une trentaine à les déguster tout en se rappelant des bonnes histoires de voisinage. Ces retrouvailles permettent des rencontres intergénérationnelles, le plus ancien étant Raymond LE PAIH avec ses 87 printemps et la plus jeune Mathilde ONNO, âgée de 6 mois.

Quartier du Château d'eau

Le 1^{er} septembre, nous étions une quarantaine entre adultes et enfants pour la 3^{ème} fête des voisins. Avec la rue du Château d'eau, nous regroupons les villages de Rochénic, la Villeneuve, Kersuho, Cosquéric et Lann Bâtiment. Soirée conviviale et appréciée de tous, c'est l'occasion de se retrouver et de se connaître notamment pour les nouveaux arrivants : Gwénaëlle Le Paih et Philippe Quilleré et leurs enfants, Florence et Eric Simon et leur fille. Le doyen était Mathurin Annic et la plus jeune Typhaine Royer. Cette année, le buffet et les grillades étaient préparés par Raphaël, Freddy, Eliane, Ida et Marie-Edith. Dans la bonne humeur, rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.



La Résidence des Cordiers

C'est sous un beau soleil du mois de juin que la résidence des cordiers s'est réunie une quatrième fois pour leur traditionnelle « fête des voisins ». Pascal et Marie Jo étaient chargés de l'organisation de cette fête très sympathique où la bonne humeur était au rendez-vous. Journée très appréciée de tous

et de toutes qui nous a permis de faire connaissance avec de nouveaux habitants du quartier. La musique avec un défilé de tenues réunionnaises a clôturé la soirée.

PS : Nous remercions la municipalité de nous avoir permis de faire cette journée, comme chaque année, sur le terrain municipal.

Le Quartier du Bâtiment

A l'initiative d'Eliane, Maryvonne, Michel, Nathalie et Nicole, les voisins du Bâtiment, des plus jeunes aux plus anciens, se sont retrouvés le samedi 1er septembre autour d'un barbecue fort réussi. Ambiance et convivialité, avec l'animation musicale de notre DJ Jean-François dit Tintin.

Un grand merci aux grillardins, Bertrand, Elie, Jean-Pierre et Robert, ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont préparé salades ou gâteaux. Merci aussi à ceux qui ont monté le barnum et participé à l'installation. Ils ont tous contribué à la réussite de cette fête.

Cette soirée très agréable et sympathique a permis à chacun d'entre nous de mieux faire connaissance. C'était le but recherché. Alors, à l'année prochaine !



■ LA SECURITE ROUTIERE : UN ENJEU

Organisé par la DDTM unité sécurité routière, le concours «Gastounet» a réuni les écoles de 112 communes du Morbihan, soit 13 643 livrets-conseils distribués.

Dans toutes nos communes, les enseignants multiplient les initiatives afin de transmettre à leurs élèves les bons usages de la route. Pour cela, ils utilisent différentes méthodes : faire parler les enfants pour dresser un état des lieux de leurs connaissances et de leur rapport aux dangers de la route avant d'émettre les recommandations ou encore privilégier le visuel par des supports imagés, le livret gastounet en est un exemple.

Ce sont 60 livrets-conseils qui ont été distribués auprès des élèves de la commune en novembre.

Les élèves ont ensuite réalisé des dessins-messages.



Parmi ces dessins-messages retournés en mairie, 9 ont été sélectionnés par les élus locaux. Les lauréats sont :

■ Catégorie CP – CE1 :

Margaux LE PALLEC,
Judikaël VETTER,
Morgane HABRANT.

■ Catégorie CE2 – CM1 :

Azélis TROUVE,
Pauline LE PRIOL,
Floria LAHAYE.

■ Catégorie CM2 :

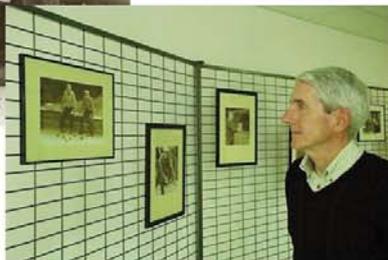
Marion LE PRIOL,
Ewen JEGOUX,
Fabien CORBEL.

Les dessins-messages des lauréats ont été adressés à la DDTM et sur ces 9 dessins, Azélis TROUVE et Marion LE PRIOL se classent parmi les 22 premiers de leur catégorie. Elles ont participé à la remise des prix départementaux du concours qui s'est déroulée le Mardi 19 juin.

■ LA MEDIATHEQUE DE REMUNGOL EN 2012, C'EST QUOI ?

*L'équipe de la médiathèque de Remungol vous souhaite une bonne et heureuse année!
Nous vous mettons quelques images des différents événements qui se sont déroulés en
2012.*

*La médiathèque vous attends cette année encore, avec, au rendez-vous, de nouvelles
animations et expositions!!!*





Toutes ces animations, et cette espace ne serait pas aussi vivant sans l'aide de l'équipe de bénévoles de la médiathèque, toujours aussi soudés et motivés depuis la création de ce lieu culturel.

Merci à eux!

Fabien Bouguennec, responsable de la médiathèque de Remungol

■ LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

1^{er} tour

Nombre d'inscrits : 744
 Nombre de votants : 640 (54.94%)
 Bulletins nuls : 13
 Suffrages exprimés : 627

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	%
Eva JOLY	15	2.39
Marine LE PEN	158	25.20
Nicolas SARKOZY	202	32.21
Jean-Luc MELENCHON	41	6.54
Philippe BOUTOU	14	2.23
Nathalie ARTHAUD	6	0.95
Jacques CHEMINADE	2	0.16
François BAYROU	63	10.05
Nicolas DUPONT-AIGNAN	16	2.55
François HOLLANDE	110	17.54

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	%
François HOLLANDE	220	40.07
Nicolas SARKOZY	329	59.93

2^{ème} tour

Nombre d'inscrits : 744
 Nombre de votants : 613 (82.39 %)
 Bulletins nuls : 64
 Suffrages exprimés : 549

■ LES ELECTIONS LEGISLATIVES

1^{er} tour

Nombre d'inscrits : 744
 Nombre de votants : 446 (54.94%)
 Bulletins nuls : 12
 Suffrages exprimés : 434

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	%
Marie OLLIVIER	9	2.07
Cédric CADORET	3	0.69
Jean-Pierre LE ROCH	147	33.87
Yves BLEUNVEN	175	40.32
Kelig LAGREE	2	0.46
Christian DANIEL	15	3.45
André LOCUSSOL	8	1.84
Gisèle BURBAN	75	17.28

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	%
Jean-Pierre LE ROCH	187	42.99
Yves BLEUNVEN	248	57.01

2^{ème} tour

Nombre d'inscrits : 744
 Nombre de votants : 455 (61.15%)
 Bulletins nuls : 20
 Suffrages exprimés : 435

■ LES TARIFS COMMUNAUX

Heure de garderie (01/09/2011)	1,33 €
Cantine - Repas (01/09/2011)	2,86 €
Concession cimetière (30 ans)/m ²	67,00 €
Concession cimetière (50 ans)/m ²	103,00 €
Concession petit caveau 15 ans	350,00 €
Concession petit caveau 30 ans	600,00 €
Photocopie et impression noir et blanc particuliers au 01/10/2011	0,30 €
Photocopie et impression noir et blanc associations au 01/10/2011	gratuit
Photocopie et impression couleur particuliers au 01/10/2011	0,40 €
Photocopie et impression couleur associations au 01/10/2011	0,40 €

Réduction de 25% les lundi, mardi, mercredi et jeudi sauf la veille et les jours fériés pour Cantine et Salle de l'Evel.

La Salle Sainte-Anne sera louée en journée et jusqu'à 22 heures le soir

		commune	extérieur (Particuliers et associations)
Cantine	Cuisine comprise	165,00 €	180,00 €
	Chauffage (01.11 au 30.04)	50,00 €	50,00 €
	2e jour et 3e jour	50%	50%
	Caution 1 état des lieux	200,00 €	200,00 €
	Caution 2 bruit	80,00 €	80,00 €
	Vin d'honneur	100,00 €	100,00 €
	Salle de l'Evel	Salle	220,00 €
Cuisine		30,00 €	50,00 €
Sono		20,00 €	25,00 €
2e jour et 3e jour		50%	50%
Caution 1 état des lieux		400,00 €	400,00 €
Caution 2 bruit		150,00 €	150,00 €
Vin d'honneur		100,00 €	100,00 €
Forfait nettoyage		250,00 € de jour	500,00 € de nuit
Salle Sainte-Anne	Location (01.11 au 30.04)	153,00 €	174,00 €
	Location (01.05 au 31.10)	102,00 €	123,00 €
	Caution 1 état des lieux	150,00 €	170,00 €
	Caution 2 bruit	60,00 €	80,00 €
	Vin d'honneur	61,00 €	65,00 €
Vaisselle	36,00 €	36,00 €	

■ SUBVENTIONS 2012

ASSOCIATIONS	2012
Entente Sportive de REMUNGOL	1 570,00 €
Comité des Fêtes de REMUNGOL	76,00 €
Société de Chasse de Remungol	121,00 €
Section F.N.A.C.A. de REMUNGOL	76,00 €
C.C.A.S. de REMUNGOL	1 445,00 €
Amicale des Retraités de l'Evel de REMUNGOL	76,00 €
A.P.E.L. de REMUNGOL, pour activités périscolaires (60 élèves)(22 € par élève)	1 408,00 €
Ecole Diwan de BAUD 22 €/élève (2 élèves)	44,00 €
Amicale laïque de REMUNGOL, pour activités périscolaires, (22 €/élève) (46 élèves)	1 012,00 €
A.D.M.R. "La Ruche" de MOREAC	1 105,00 €
Fléchette-Club de REMUNGOL	250,00 €
Les Coulisses de l'Evel (Théâtre) de REMUNGOL	76,00 €
Association Ty an Arzou - Remungol	76,00 €
Amicale des Donneurs de sang de la Région Locminoise	30,00 €
Ligue contre le cancer de VANNES	76,00 €
Association Française de lutte contre la mucoviscidose	76,00 €
Croix d'or - Bignan	76,00 €
Association Sportive USEP de REMUNGOL	76,00 €
Amicale du personnel communal de REMUNGOL	100,00 €
Accueil Solidarité - Banque alimentaire - LOCMINE	100,00 €
Association "Chiens guides d'aveugle du Morbihan"	50,00 €
Kervrenn-Bro – Locminé (1 participant)	10,00 €
Ecole St Joseph – Le Château (1 élève)	358,00 €
Entente morbihannaise du Sport Scolaire (matériel sportif mis à disposition des écoles).	100,00 €
Fonds départemental de Solidarité pour le logement	95,00 €
Olympic cycliste Locminé (2 licenciés)	30,00 €
Avenir Cycliste de Baud (3 licenciés)	30,00 €
Amicale des Sapeurs pompiers de Pluméliau	100,00 €
TOTAL	8 642,00 €

■ BILAN FINANCIER DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

La garderie périscolaire

Créée en 2001 pour satisfaire les besoins des jeunes ménages en matière de petite enfance, la garderie est un lieu où les enfants aiment se retrouver pour se détendre après une journée de classe en attendant leurs parents. Marie-Andrée et Marie-Thérèse leur préparent un bon goûter après lequel ils s'adonnent à leurs activités de jeu et de bricolage. Ceux qui le veulent font leurs devoirs. Ce service est financé par les familles et la CAF par l'intermédiaire du Contrat Enfance Jeunesse porté par la communauté de communes. La différence est prise en charge par la commune à hauteur de 41% des dépenses. La fréquentation est en augmentation constante depuis sa création.

Horaires : le matin de 7 h à 9 h, le soir de 16 h 30 à 19 h en période scolaire uniquement. Un taxi conduit les enfants de l'école publique à la garderie située derrière la boucherie compte tenu de la distance.

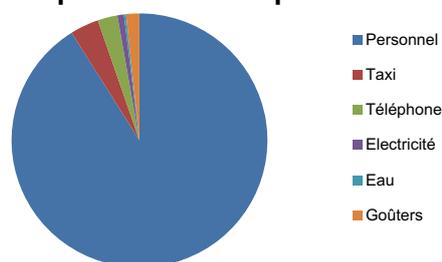
Tarif : 1.33 € par heure. Gratuit pour le 3^{ème} enfant. Toute heure commencée est due.



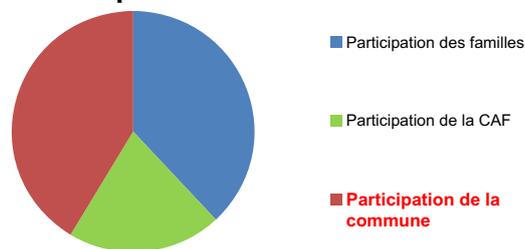
DEPENSES		RECETTES	
Personnel	28 158 €	Participation des familles	22 582 €
Alimentation	12 000 €		
Téléphone	460 €		
Electricité	900 €		
Eau	372 €		
TOTAL	41 890 €	TOTAL	22 582 €

DEPENSES		RECETTES	
Personnel	14 246 €	Participation des familles	5 939 €
Taxi	565 €	Participation de la CAF	3 234 €
Téléphone	358 €	Participation de la MSA	Néant pour 2011
Electricité	150 €		
Eau	50 €		
Goûters	250 €		
TOTAL	15 619 €	TOTAL	9 173 €

Répartition des dépenses



Répartition des recettes



Le restaurant scolaire

Ce service assuré par Marie-Andrée et Marie-Thérèse est largement déficitaire. Le prix de revient du repas est de 5,21 € pour 8031 repas. La charge de personnel s'élève à elle seule à 3,50 €/repas. Les familles quant à elles, participent à hauteur de 2,80€/repas. Les enfants peuvent manger occasionnellement (prévenir le matin avant 9 h de leur présence) ou régulièrement (prévenir le matin avant 9 h de leur absence).

Toute absence non signalée entraîne la facturation du repas.

Tél : 02 97 60 96 00
ou 02 97 60 95 53.

■ ECOLE NOTRE DAME DE MONTLIGEON

Tout d'abord, permettez-moi, au nom de toute l'équipe de l'école Notre - Dame de MONTLIGEON de vous souhaiter une très bonne année 2013, pleine de projets et d'aventures épanouissantes, avant tout porteuse de bonheur et de bonne santé pour vous et votre entourage.

- Qu'est-ce qu'une école dynamique ?

Au moins deux dimensions doivent être présentes en synergie :
 - la pédagogie pratiquée en classe et l'animation de la vie scolaire.
 Avec la fin de l'année civile, dressons un petit bilan révélant que l'ensemble est cohérent quand les mêmes valeurs inspirent ces deux secteurs d'activités.

Dans le domaine pédagogique, outre la continuité du programme ESSENTIELLE, les 60 élèves répartis en trois classes participent à un ensemble riche d'activités extra – scolaires :



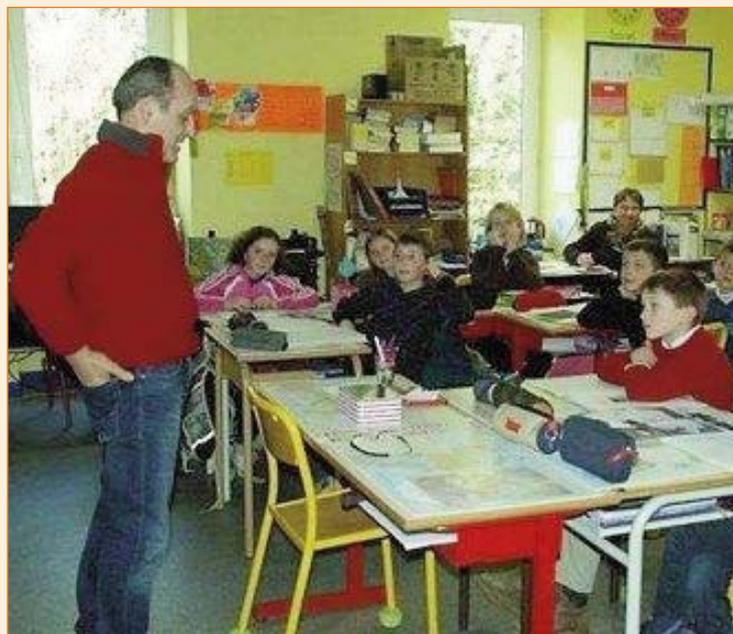
- Sur le plan culturel, nos thèmes d'année

(LES COULEURS pour 2011-2012 , LE JARDIN pour 2012-2013)
 offrent des terrains de recherche et d'apprentissages merveilleux.

Ainsi, après avoir vécu des rendez-vous couleurs mensuels où nous placions l'art à l'honneur, cette année, c'est l'esprit scientifique des enfants qui est sollicité face au monde du JARDIN...

Nous attendons juste que la terre se prépare à accueillir nos futures plantations, par des expériences de germination en classe !

Grâce à un généreux don des coulisses de l'EVEL, nous pourrons mener à bien ce projet sur 2013, mais aussi 2014, certainement...



Notre partenariat avec la médiathèque se poursuit par des visites régulières pour toutes les classes.

Il est manifeste par les expositions des enfants sur le PRINTEMPS mais aussi celle plus récente sur leurs SOUVENIRS DE VACANCES. Un point sympathique est que ce lieu nous permet de rencontrer et de travailler avec nos camarades de l'école publique.

Enfin, nous avons accueilli des intervenants extérieurs à l'exemple de Bruno ROUSSEL venu échanger avec les CE2-CM d'Anne LE BRAS, sur l'histoire de REMUNGOL, à l'occasion de la sortie de son livre.

- Sur le plan sportif, outre les interventions hebdomadaires de Stéphanie, l'animatrice sportive de la communauté de communes du pays de Locminé, les enfants ont développé leurs capacités motrices lors de séances régulières à la piscine de Locminé, étalées sur un trimestre.

Ceci sera bien sûr reconduit en 2013.

Actuellement les GS-CP et CE1 de Florence GUERY bénéficient d'une animation originale : 6 séances de pullball et scratchball avec un animateur sportif détaché de l'UGSEL MORBIHAN.

Toujours dans ce domaine, la participation aux Virades de l'espoir reste un moment fort où, associé à l'effort sportif est posé un acte de solidarité au profit de la lutte contre la mucoviscidose.

- **Sur le plan des sorties**, nous avons découvert en juin dernier l'univers magique du poète ferrailleur et l'insectarium de Lizio. Cette journée, placée sous un soleil a ravi tout le monde du plus jeune au plus âgé.

Pour cette année une sortie de deux jours est envisagée pour les primaires et une promenade scolaire pour les maternelles de Patricia JOUCHET, en lien avec le thème du JARDIN.

L'intérêt pédagogique de ces sorties est indéniable : Apprendre à vivre avec les autres, découvrir un nouvel environnement sont des objectifs très enrichissants qui, associés à un retour en classe permettent une réelle imprégnation.

Une fois de plus, l'ensemble de ces animations a pu être mené à terme grâce à la participation conséquente de l'APEL, association de l'école représentant les parents d'élèves.

Les diverses animations qu'elle mène, aux côtés de l'OGEC, et de l'AEP, également très investies, au cours de l'année permettent d'aider au financement de toutes ces activités.



Un grand merci à tous ceux qui, souvent, dans l'anonymat sont des maillons essentiels pour nos associations. C'est un bel exemple de civisme et de solidarité qu'ils offrent aux enfants.

Prochaines festivités :

- soirée dansante au printemps
- randonnée semi-nocturne courant mai

NB : Pour tout renseignement concernant le projet éducatif ou toutes questions relatives à l'inscription d'un enfant, **je suis à votre entière disposition au 02 97 60 98 28 ou via notre blog <http://montligeon.eklablog.com/>**

Bien cordialement,
Anne LE BRAS, Directrice.

■ ECOLE PUBLIQUE "LE DORNEGAN"

Cette année, les enseignantes de l'école sont Amélie Sangiardi et Rachel Vettier. Amélie Sangiardi a la classe de CE-CM. Rachel Vettier, aidée par Nadine Le Nouail (ATSEM) a en charge la classe de maternelle-CP.

L'effectif de cette année scolaire 2012/2013 est de 49 élèves répartis ainsi :

- 23 élèves en maternelle- CP
- 26 élèves en CE-CM

Retour sur l'année 2011/2012

En Mars, toute l'école s'est rendue au Palais des congrès de Pontivy pour assister à un spectacle mis en scène par Frédérique Lory. Elle les a emmenés découvrir différents univers, du chant lyrique à la chanson, du contemporain au traditionnel. Ils ont pu également écouter et observer de près des instruments de l'orchestre. Le lendemain, avec leurs copains de l'école privée, ils ont découvert des instruments du monde entier en assistant au spectacle « Julien et les copains du monde » à la salle de l'Evel.

Pendant ce mois, toute l'école a également préparé l'exposition printemps à la médiathèque.

Au mois de mai, toute l'école est partie deux jours à Saint Pierre Quiberon afin de découvrir le milieu marin. Nous avons travaillé sur la faune et la flore de l'estran, et les activités d'un port de pêche.



En juin, direction Pontivy pour la visite du château des Rohan. Nous avons grâce à notre guide découvert les secrets de ce château.

- Les projets de l'année 2012/2013

L'année 2011/2012 s'était terminée par la réalisation de notre fresque « Les korrigans à la mer ». Nous avons donc commencé l'année 2012/2013 par l'inauguration de celle-ci. Elle a été réalisée par Fabien, notre artiste local, et les enfants de l'école. Nous avons choisi le thème des Korrigans à la mer car notre école s'appelle Le Dornégan qui est le nom des petits korrigans de la région et nous venons de découvrir le milieu marin à Saint Pierre Quiberon.

Fabien a fait les tracés et les finitions et les enfants ont mis de la couleur sur la fresque. Nous remercions Fabien, la mairie et l'amicale laïque pour leur implication dans le projet.

Cette année encore, notre partenariat avec la médiathèque va se poursuivre. Il a déjà commencé avec l'exposition des travaux des enfants des 2 écoles sur le thème "Mes vacances". Elle va se poursuivre par une autre exposition au printemps. Les enfants continuent également leur emprunt de livres chaque semaine.



Nous poursuivons nos projets dans le domaine artistique puisque au mois d'octobre notre école a été choisie pour accueillir le Mumo facilement reconnaissable avec sa couleur rouge et son énorme lapin gonflable. MuMo signifie Musée Mobile d'art contemporain. Après un détour en Afrique l'an passé, le Mumo est de retour en France et il s'est arrêté à Remungol où les enfants de l'école mais aussi de l'école publique de Moustoir-Remungol ont pu découvrir peinture, sculpture, installation, vidéo, design, etc. Cette visite s'est poursuivie par un travail d'échange et de pratique en classe.

Nos différents projets à venir sont : la préparation de notre spectacle de Noël qui aura lieu le samedi 15 décembre. Les enfants vous présenteront un spectacle de cirque.

En ce qui concerne le sport cette année encore, Pierre, un intervenant de la communauté de communes vient dans notre école pendant 1 heure le lundi après-midi jusqu'en février. Les enfants ont fait du hockey et en ce moment ils découvrent les jeux de luttas. Au printemps, les GS/CP/CE1 iront à la piscine et les CE/CM vont s'initier à l'escalade.

Notre travail sur la sécurité routière va se poursuivre avec le concours Gastounet. A noter également, que cette année, tous les enfants de la grande section au CM2 ont des cours d'anglais.

D'autres sorties auront lieu en fonction des projets mis en place dans les classes. L'équipe éducative remercie la mairie, l'amicale laïque et les parents d'élèves et tous les amis de l'école sans qui ces projets ne pourraient avoir lieu.

Nous remercions également l'association Les coulisses de l'Evel pour leur don à l'école. Celui-ci nous a permis d'acheter du matériel pédagogique (dictionnaires pour les plus grands et jeux mathématiques pour les maternelles).

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2013.

■ REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

Par délibération du 2 juillet 2010, le Conseil Municipal a prescrit la révision de la carte communale avec pour objectif d'intégrer de nouvelles zones constructibles pour la réalisation de lotissements et de prévoir l'extension du bourg à moyen et long terme.

Après un travail en partenariat avec le Cabinet TANGUY et la Direction Départementale du Territoire et de la Mer, un nouveau périmètre constructible a été défini. Ainsi, la zone constructible a été réduite de 14 ha au profit du maintien de l'espace agricole. Le but est de maîtriser la consommation des espaces agricoles. De ce fait, des terrains constructibles jusqu'à lors ont été retirés. A cet effet, la Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles a été consultée ainsi que la Chambre d'Agriculture. Avec la nouvelle carte, une surface de 4.4 ha est disponible pour l'habitat, essentiellement localisée dans le bourg pour répondre à une densification maîtrisée. Le dossier a été mis en enquête publique du 18 juin au 21 juillet 2012 et les conclusions du commissaire-enquêteur ont été favorables.

La nouvelle carte communale a été approuvée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 19 octobre. Le préfet a alors 2 mois pour donner son avis à la suite duquel elle sera en vigueur.

Conjointement à la carte communale ont été mis à enquête publique :

- Les éléments de patrimoine et de paysage à conserver à savoir les cours d'eau, les zones humides, les boisements, les haies bocagères, les fours, les puits, les croix, les fontaines. Ceci oblige les personnes qui souhaitent supprimer ou modifier un élément identifié de procéder à une déclaration préalable en mairie.
- Le zonage des eaux pluviales pour améliorer la gestion des eaux pluviales sur le territoire communal en particulier urbain où l'imperméabilisation des sols conduit à la mise en place d'un réseau adapté.



■ LES TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme voirie 2012 comprenait les routes suivantes : Kergal : 270 m, Patte d'oie de Kergal à Kerriec : 350 m², Kerriec : 125 m, Le Brugo vers Kerguen : 675 m, patte d'oie de Kersimon vers Cosquéric : 590 m, Kersimon vers le bâtiment : 360 m, Kerbellec : 600 m, Govelin après le Galvrout : 80 m, Village du Breuil : 65 m, St Claude vers Kergauthier en 2 parties : 280 m, le tout en monocouche sauf Cosquéric, réfection de fossés à Kerbresque, Kergoff et Kerbrégu. Coût estimatif de ce programme : 30 376 € TTC.

■ MODIFICATION DU PERIMETRE DES MONUMENTS HISTORIQUES



Par délibération du 16 septembre 2011, le Conseil Municipal, sur proposition de l'Architecte des Bâtiments de France, a adopté le principe d'une modification du périmètre des Monuments Historiques par rapport à la Fontaine Ste Julitte et au calvaire près de l'église. En effet, le périmètre était de 500 m autour de ces 2 monuments. Le Cabinet DANET a réalisé une étude qui a abouti à une réduction plutôt établie sur la notion de co-visibilité à partir des constructions. Le Conseil Municipal a validé ce périmètre par délibération le 2 décembre 2011. Une enquête publique a également eu lieu du 18 juin au 21 juillet 2012. Ce nouveau périmètre entrera en vigueur en même temps que la carte communale.

■ LA REHABILITATION DE LA LAGUNE

Ce projet est passé en phase d'exécution à partir du mois de février. Le marché a été attribué à l'entreprise SBCEA qui a sous-traité le curage et l'épandage des boues à la société VALBE, filiale de la SAUR et l'étude de conception, les plantations de roseaux aux ateliers REEB de Strasbourg. Le nouveau procédé (système épuratoire par filtres plantés de roseaux et par une saulaie) est entré en fonctionnement en septembre.

Coût Global de L'opération

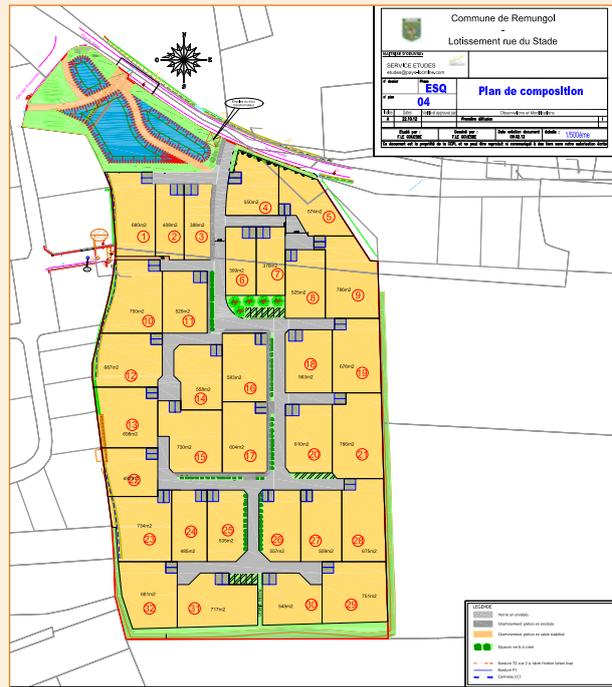
	ETUDES	TRAVAUX
COÛT TTC	11 128 €	520 200 €
SUBVENTION DE CONSEIL GENERAL	1 861 €	110 000 €
SUBVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU	3 712 €	151 200 €
AVANCE DE L'AGENCE DE L'EAU à 0% sur 15 ans		173 980 €
AUTOFINANCEMENT	4 817 €	85 020 €



■ LOTISSEMENT DES TISSERANDS

Le maître d'œuvre travaille actuellement sur le cahier des charges et le règlement du lotissement. La demande d'autorisation de lotir devrait être déposée auprès de la DDE en début d'année. Ce lotissement comprendra 32 lots pour une superficie de 2.6 ha. Ils seront de taille variée afin de satisfaire la demande. Les travaux, réalisés en une seule tranche, devraient démarrer au milieu de l'année pour une durée de 4 mois. L'aménagement sera réalisé pour que ce lotissement soit un espace de vie ouvert et agréable.

	DEPENSES	RECETTES
VOIRIE PROVISoire	358 291,70 €	89 872.50 €
RESEAUX ASSAINISSEMENT- EAUX PLUVIALES	241 059,00 €	
RESEAUX ELECTRIQUES – ECLAIRAGE PUBLIC	155 480,00 €	
DIVERS (GEOMETRE – SPS...)	32 000,00 €	
TOTAL	786 830,70 €	89 872.50 €



■ UN COLOMBARIUM

On en parlait déjà l'année dernière. La demande de subvention à l'Etat a été faite en début d'année pour une réponse négative en juillet. Néanmoins, un travail d'études, de consultations d'entreprises, de visites dans d'autres communes a été réalisé. Le choix est extrême et varié donc difficile. Mais ce projet verra le jour en 2013. La marbrerie JULIO a été retenue pour un montant de 8 717 € HT. Le columbarium comprendra un jardin du souvenir, 8 cases individuelles espacées et 4 cavurnes individuelles espacées. Il reste à définir les modalités de location lors d'un prochain conseil municipal.

■ ASSAINISSEMENT ET AMENAGEMENT DE LA RUE DE KERGUIlLEMET

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement pluriannuel défini en 2009, les réseaux de la cité des Primevères et la lagune ont été réhabilités. Dans la suite du programme, c'est le réseau de la rue de Kerguillemet qui sera revu en 2013. En effet, il est indispensable de séparer le réseau d'assainissement et le réseau d'eaux pluviales pour répondre aux normes. Pour éviter des travaux à répétition dans cette rue, le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre l'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et l'éclairage public. Un aménagement sécuritaire et paysager est aussi prévu. Un vaste programme pluriannuel à venir dont le coût a été estimé de la façon suivante :

TRAVAUX	ANNEE	DEPENSES	RECETTES
ASSAINISSEMENT	Sept 2013	297 200.00 €	161 500.00€
EFFACEMENT RESEAUX	DES Sept 2013	216 000,00 €	
AMENAGEMENTS VOIRIE	2014 et 2015	600 000.00 €	135 630.00 €
TOTAL		1 113 000.00 €	297 130.00 €

■ PARKING DE LA SALLE STE ANNE ET LOCAL TECHNIQUE

Ces 2 projets sont liés. Pour l'histoire, en 2011 a été réalisé le parking entre la mairie et l'espace de l'Evel. Normalement, le parking de la salle Ste Anne aurait du être fait. Mais en même temps, une réflexion s'est engagée sur la construction d'un nouveau local technique sur un autre site, celui-ci étant obsolète et hors normes. Ce projet a été ralenti par la mise en place de la mutualisation des services. Celle-ci a pour conséquence la délocalisation du matériel vers les locaux de la communauté de communes. De ce fait, la surface nécessaire est moins importante. Aujourd'hui, le scénario devient plus clair. Le local technique se fera à côté de la salle Ste Anne en mitoyenneté pour des sanitaires communs à partir de septembre et ensuite le parking verra le jour.

TRAVAUX	DEPENSES	RECETTES
PARKING	136 000 €	31 472 €
LOCAL TECHNIQUE	120 000 €	50 000 €
TOTAL	236 000 €	81 472 €

LA VIE ASSOCIATIVE

■ TY AN ARZOU

Ty an arzoù, signifiant la maison des arts en Breton, a été créée en Janvier 2012, à l'initiative de Fabien Bouguennec, artiste peintre.

L'idée de cet atelier situé derrière la médiathèque de Remungol est d'encourager le développement de l'art dans un milieu rural. Il donne aussi accès (à des écoles, des particuliers, ...) à une galerie et un espace de travail d'artistes, ouvert au public.

L'association regroupe aussi différents musiciens de la région. Ils permettront à l'avenir, d'organiser des concerts et des spectacles dans la commune.

Les peintres, quant à eux, ont déjà mis en place de nombreux projets dont notamment « Empreintes », projet d'art thérapeutique rassemblant plusieurs établissements spécialisés. Celui-ci a été exposé à la médiathèque de Remungol.

Autre projet : réalisation d'une fresque dans le préau de l'école publique.

Ce projet de longue haleine, s'est développé petit à petit, tout au long de l'année et proposera de nouvelles activités dès Janvier 2013 :

*Cours de dessins et peintures

*Cours de musique

*Ateliers de peintures

Et encore beaucoup d'autres choses ...

Ty an arzoù est donc une association qui favorise le développement culturel de la commune. C'est aussi un espace de rencontre et de travail entre les artistes (professionnels ou amateurs), et le public.

Le site de l'association :

<http://ty-an-arzou.blogspot.fr/>



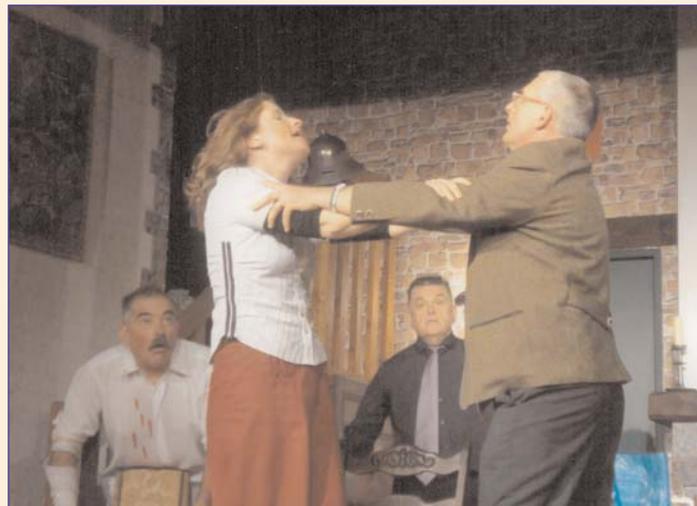
■ LES COULISSES DE L'EVEL



Au mois de mars dernier, nous vous présentions une comédie de Christian Rossignol : « T'emballe pas ». Agathe (Danielle), industrielle au bord de la ruine, attendait la venue d'un important client allemand, Wilfried (Jean-Pierre) capable de renflouer l'entreprise familiale, lui-même accompagné de sa garde du corps Marlène (Justine). Agathe préparait cette réception capitale avec l'aide d'une sœur bigote et psychorigide, Sidonie (Gwenaële) et d'un valet de chambre imprévisible, Octave (Valère), tout en essayant de maîtriser sa loufoque de mère, Roseline (Françoise), complètement sourde et obnubilée par la pêche. Mais tout ceci était sans compter sur l'arrivée impromptue d'un apprenti cambrioleur, Ernest (Marcel) accompagné de son crétin de comparse, Popo (Raymond). C'est un public nombreux qui est venu rire et applaudir...

Une nouvelle saison est lancée depuis quelques mois. Pour les 20 ans des Coulisses de l'Evel, c'est une pièce de Germaine Planson qui est en préparation : « l'Evasion gourmande ». C'est le branle-bas de combat dans la petite auberge de campagne tenue par deux sœurs car des gastronomes doivent venir visiter et juger leur établissement. Hélas ce ne sont pas ceux que l'on croit qui vont s'attabler ce jour-là...

Nous serons prêts à vous recevoir les 16, 17, 22, 23 et 24 mars prochains.



■ L'AMICALE DES RETRAITES DE L'EVEL

Les Retraités organisent leur assemblée générale début mars, un voyage au printemps, un voyage à l'automne, un bal le 2^{ème} dimanche de janvier, un autre le 1^{er} dimanche de septembre et un repas de fin d'année début décembre, Tous les mois ont lieu 2 réunions (dont une avec un repas crêpes qui permet de regrouper plusieurs personnes) avec divers jeux (Boules, Loto, Cartes...).



■ L'AMICALE LAÏQUE

Comme chaque année, les parents des enfants de l'école publique « Le Dornegan » se sont réunis afin d'élire le bureau de l'amicale laïque. Il n'y a pas eu de grand changement :

- Président : Mr Didier LE PALLEC
- Vice président : Mr Sébastien GAINARD
- Trésorière : Mme Laëtitia MAINGUY
- Trésorière adjointe : Mme Nathalie LAURIOT
- Secrétaire : Mme Julie LE LAY
- Secrétaire adjointe : Mme Angélique DUBOIS

Cette année encore, les enfants préparent un spectacle de fin d'année qui sera présenté le samedi 15 décembre à l'Espace de l'Evel. Le thème choisi par les enseignantes est le cirque. Un repas jarret / frites sera servi à partir de 19 heures.

L'amicale prévoit deux autres manifestations :

- Le 13 avril 2013 : soirée paëlla à l'Espace de l'Evel.
- Le 16 juin 2013 : kermesse avec son jambon à l'os cuit au feu de bois qui a rencontré un vif succès depuis 2 ans. Au programme de l'après-midi, jeux divers (pêche à la ligne, casse boîte, jeux d'adresse, etc...). La journée se clôturera par un repas crêpes et galettes.

L'amicale laïque remercie les parents bénévoles, le corps enseignant, le comité des fêtes et la mairie de REMUNGOL.

Le bureau vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

■ LE CLUB DES FLECHETTES

La fin de saison 2011-2012 a été marquée par la performance des féminines. En effet, Cécilia Coëtmeur est championne du comité Morbihan et de la ligue Bretagne; Solenn Deslandes termine 3^{ème} et 2^{ème}.

Cette saison 2012-2013, le club compte 26 licenciés répartis en 2 équipes. La première évolue en D2 et la seconde en D4. L'objectif est de maintenir l'équipe 1 et de faire monter la deuxième.

Le tournoi d'ouverture déguisé du mois de septembre a encore eu une bonne affluence. En effet, 62 joueurs se sont déplacés.



Au mois d'octobre, nous avons organisé une soirée tartiflette. 160 convives se sont réunis dans une ambiance chaleureuse et dansante !

Pour tous renseignements : ceciliacoetmeur@orange.fr ou www.cmf56.com



L'ENTENTE SPORTIVE

Bureau

Président : Pierre LE BADEZET

Vice-président : Marcel LE GALLO

Secrétaire : Jean-Pierre LE BOT

Trésorier : Thibault LE PRIOL

Trésorier adjoint : Jessica LE BADEZET

La saison 2012-2013 s'est vue repartir avec 2 équipes une en D3 et l'autre en D4. L'effectif pour cette saison reste inchangé. Le club compte 50 licenciés dont 2 arbitres officiels qui comptent beaucoup pour le club :

Jean-Pierre LE BOT qui a dépassé ses 30 ans d'arbitrage toujours fidèle à l'ES REMUNGOL et François CHAUVIN qui, lui, est au club depuis 13 ans. Le bureau a été remodelé avec un nouveau trésorier, tout en gardant la même équipe qui forme le pilier du club.

A la demisaison, l'équipe première se classe en milieu de tableau et l'équipe seconde est dans la première moitié tableau, tout cela sous la houlette de l'entraîneur Christophe LE ROPERT. En ce qui concerne les jeunes, l'entente est conservée entre Plumelin et la Chapelle-Neuve. Des matchs de la catégorie U13 ont eu lieu 1 fois tous les 15 jours à Remungol. Ces jeunes sont encadrés par Jean-Pierre LE BOT et Kevin LE NOUAIL. L'effectif en débutants est de 3 jeunes et les entraînements ont lieu le mardi soir à Plumelin. En U13, ils sont 5 joueurs qui s'entraînent le mercredi en fin d'après-midi à Plumelin également. Des challenges sont organisés par le district sur le terrain de foot de Remungol pour tous les jeunes du secteur. Pour cette saison, venez toutes et tous encourager petits et grands, soit le samedi après-midi ou le dimanche après-midi, pour garder cette dynamique indispensable à la commune.

La raclette du club aura lieu le 2 février 2013. Des repas à emporter seront organisés le 8 juin 2013 et le fest-noz le 16 novembre 2013.

Vive l'ESR,
Le Président, Pierre LE BADEZET



■ LE COMITE DES FETES

Entre averses et soleil, la fête du Bâtiment a connu son habituel succès. Il y avait un peu moins de participation au repas avec 400 repas servis entre les grillades et le boeuf bourguignon.

150 randonneurs pédestres ont lancé les festivités de la journée, en arpentant les trois circuits qui leur étaient proposés. Le matin toujours, une messe était célébrée dans la petite chapelle du Bâtiment, dédiée à Sainte Anne.

Par ailleurs, 145 cyclotouristes ont pris le départ des circuits de 40, 60 et 100 km de la 19 e Ange Roussel. Parmi eux, des coureurs régionaux connus qui participent à cette course cycliste pour saluer Ange Roussel, le sorcier de Remungol, ancien conseiller technique régional du comité de Bretagne qui les attend à l'arrivée au pied du podium.

Présent depuis la première édition, voici 19 ans, Bruno Robic (Run bike club de Baud) champion de Bretagne de cyclo-cross 2011, est reparti avec le prix du premier vétéran. L'Avéen Corentin Nédellec, 12 ans, a remporté le prix du plus jeune sur l'épreuve sportive de 100 km.

Les participants ont également pu exécuter des danses bretonnes, au son de l'accordéon de Yolande Kervarec.

Cette édition 2012 a aussi été marquée par une première exposition de tracteurs anciens et de machines agricoles et par le Grand prix du Bâtiment (lire ci-dessous). Enfin, Bruno Roussel a dédié Histoire et histoires de Remungol.

Les classements de la Ange Roussel

40 km : 1. Jordan Jégat (Bignan). 2. Christophe Guégan (Ristrenen). 3. Maxime Jégat (Locminé).

60 km : 1. Anthony Le François (Locminé). 2. Arnaud Tanguy (Moustoir-Ac). 3. Christophe Conan (Plumelin).

100 km : 1er. Romuald Gillard (Locminé), 2. Mickaël Bleuzen (Pluvigner), 3. Erwan Drumel (Malguénac).

■ LES JARDINS D'EWEN - PROGRAMME 2013

Toutes les manifestations sont programmées sur le site des jardins d'Ewen.

Association « Les Jardins d'Ewen »

Kermerian-56 500 REMUNGOL

Tél/fax: 02 97 60 99 28 portable: 06 62 71 99 28

E-mail: lesjardinsdewen@orange.fr

Site internet: www.lesjardinsdewen.com

SEANCE DU 12 JANVIER 2012

Le Conseil Municipal :

- Sollicite une subvention (dotation d'équipements des territoires ruraux) auprès de l'Etat pour un projet de columbarium.
- Décide de valider le plan de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la voirie et des aménagements des espaces publics. Des travaux sont à prévoir dans ce sens.
- Accepte un legs. En contrepartie, la commune devra débarrasser le logement.
- Sollicite auprès du Conseil Général une subvention pour l'acquisition de livres et multi média (CD, DVD, JEUX) et pour les frais de personnel de la médiathèque.
- Emet un avis favorable au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2010.
- Décide pour la maintenance incendie de l'Espace de l'Evel d'établir un contrat avec la Protection Armoricaine pour le contrôle annuel du système de désenfumage de détection incendie et des blocs autonomes.

SEANCE DU 24 FEVRIER 2012

Le Conseil Municipal :

- émet un avis favorable à la demande présentée par Monsieur Jean-Paul MAHIEUX, directeur de la société Compagnie Générale de surgélation – CGS, dont le siège social est situé ZA du Bardeff 56500 MOREAC, en vue de créer une station d'épuration des eaux industrielles, d'autoriser le rejet dans l'EVEL dans les limites de l'acceptabilité du cours d'eau (épandage des eaux excédentaires) et de modifier le plan d'épandage au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, à l'adresse suivante : ZA du Bardeff – 56500 MOREAC.

- Fixe le contrat d'association avec l'école privée pour l'année 2012 comme suit : 865.22 € pour un élève maternelle et 426.39 € pour une élève primaire. Ces montants sont basés sur le coût d'un élève à l'école publique.
- Autorise le pays de Pontivy (hors communauté de Pontivy) à utiliser gratuitement les données cadastrales dans le cadre d'une étude sur la mise en place d'un WEB SIG (Système d'information géographique avec cartographie de tous les réseaux et des documents d'urbanisme).
- Autorise Monsieur le Maire à signer la charte d'action avec le CNAS (Centre national d'Action Sociale) auquel la commune adhère et qui offre des avantages au personnel communal.
- Retient :
 - l'entreprise ED21 pour regrouper en un seul abonnement électrique la mairie, l'Espace de l'Evel et la salle Ste Anne. Montant : 2 820 € HT.
 - la société Orange pour regrouper en un seul abonnement téléphonique la mairie, la poste, l'espace de l'Evel, la médiathèque, la cantine, la garderie. Montant : 2 572 € HT
- Accepte la mise en place d'un règlement pour le busage pour les entrées de champ.
- Renouvelle l'ouverture de crédit auprès du Crédit Agricole.
- Propose à la vente les articles suivants :
 - une télévision – 150 € - un lave-vaisselle – 100 €
 - une mini-chaîne – 40 €.
- Emet un avis favorable à l'embauche d'une personne en contrat aidé d'avril à septembre au service technique.
Renouvelle le contrat pour le contrôle des poteaux incendie avec l'APAVE pour un coût de 369.21 € TTC
Accepte la proposition de mise en place gratuitement d'un conteneur à textiles de type « Relais » à Kersimon.

SEANCE DU 23 MARS 2012

Le Conseil Municipal :

- décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2012. Ils restent fixés comme suit : Taxe d'habitation (15.54%), taxe foncière bâtie (27.54 %), taxe foncière non bâtie : 44.06 %.
- Renouvelle le contrat pour le nettoyage de la hotte de la cantine avec Iroise ventilation pour un montant de 230 € HT. par prestation.
- Retient la société ACS pour la réalisation des contrôles relatifs à la légionellose dans les vestiaires du terrain de foot et le restaurant scolaire pour un montant de 740 € HT par an (prélèvements, analyses, contrôle des installations, tenue du carnet sanitaire).
- Accepte la modification des statuts du SIVU Centre de secours de Locminé.

SEANCE DU 11 MAI 2012

Le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable à la mise en place de la mutualisation des services sans la commune de Locminé.
- o Décide de continuer la réflexion sur le schéma intercommunautaire de développement de l'éolien.
- o Approuve le Rapport d'activité 2011 de la communauté de communes.
- Autorise la Société JALEX à réaliser un audit d'économie d'eau dans les bâtiments communaux (Espace de l'Evel, vestiaires, domicile partagé).
- Décide de faire l'acquisition de mobilier supplémentaire pour ranger des albums enfants, des BD et des romans à la médiathèque pour un montant de 2 404 € HT subventionné à 50%.
- Retient le devis du Cabinet LE BIHAN Ingénierie pour un montant de 9 308 € HT pour la réalisation de l'étude d'impact et le dossier loi sur l'eau du futur lotissement de Kersimon de 32 lots.

- donne son accord pour louer le logement n°2 – chemin de Corn-er-Hoëd à compter du 1^{er} juin.

SEANCE DU 06 JUILLET 2012

Le Conseil Municipal :

- Dans le cadre du projet du nouveau schéma départemental de coopération intercommunal vote :
 - o pour le rattachement de la commune de Moréac à Locminé Communauté afin de garder une cohérence territoriale,
 - o pour la fusion des communautés de communes de Locminé et de Baud sous réserve de l'acceptation de Baud Communauté
 - o pour la suppression du syndicat d'eau de Moustoir-Remungol
 - o pour la suppression du syndicat Mixte de la Sarre à l'Evel
 - o contre la suppression du syndicat de mixte pour la gestion du parc d'activités de Talvern et Kerforho
- Retient la Protection Bretonne pour réaliser la remise en état de l'alarme incendie de l'école publique pour un montant de 1 445.20 € HT.
- Accepte le remplacement de la réceptrice électrique du cadran du clocher (mécanisme des aiguilles) pour un montant de 518.73 € HT.

SEANCE DU 07 SEPTEMBRE 2012

Schéma intercommunautaire de développement de l'éolien : A la question posée, développe-t-on une ZDE (Zone de développement éolien) entre Siviac et Kerdono à Remungol, le Conseil Municipal a répondu favorablement par un vote à bulletin secret (13 votants, 0 abstentions, 9 voix pour, 4 voix contre).

Lotissement de Kersimon - 32 lots :

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général pour obtenir une subvention de 30% sur les travaux de voirie. La prochaine phase du projet est de travailler sur le cahier des charges et le règlement de lotissement pour pouvoir déposer la demande d'autorisation de lotir.

Travaux Rue de Kerguillemet :

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général pour obtenir une subvention de 30 % de l'Agence de l'eau et de 35 % du Conseil Général sur la réhabilitation du réseau d'assainissement. Il donne un avis favorable pour l'effacement de tous les réseaux (électriques, téléphoniques et l'éclairage public).

Tarifs cantine et garderie :

Le Conseil Municipal fixe le repas à la cantine à 2.86 € et l'heure de garderie à 1.33 €, soit une augmentation de 2%.

Modification des statuts de Locminé Communauté :

Le Conseil Municipal donne son accord pour cette modification qui porte sur :

- L'ajout de la compétence Extension du parc d'activités de Talvern

- Le transfert de la compétence Soutien financier aux actions en faveur de l'organisation de comices agricoles.

- La Modification de la compétence Actions pour la préservation, la restauration, l'amélioration et la protection de la qualité de l'eau, des cours d'eau et des milieux aquatiques. (*)

(*) La Communauté de Communes adhère au Syndicat de la Vallée du Blavet, auquel elle a délégué l'exercice de cette compétence.

- La Modification de la compétence piscine : Est d'intérêt communautaire : - le centre aquatique de Locminé.

- La modification de la compétence espace multifonctions : Mise en œuvre d'une politique culturelle d'intérêt communautaire, par la création, l'organisation, la gestion, le soutien financier à des actions ou événements culturels d'intérêt communautaire dans l'espace multifonctions.

Est d'intérêt communautaire :

- Une action ou un événement de niveau départemental, régional ou national.

- La prise de compétence Soutien financier aux actions en faveur de l'accès au droit.

- Le transfert de la compétence Soutien financier aux actions en faveur de l'éducation à la sécurité routière.

- La modification de la carte de la voirie d'intérêt communautaire de la Commune de Plumelin.

Enquête publique pour un élevage avicole de l'EARL du Cèdre Bleu à Remungol :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande présentée par M^{me} Anne-Marie ETIENNE gérante de l'EARL DU CEDRE BLEU, dont le siège social est situé au lieu-dit « Kerhouist » à Remungol, en vue d'exploiter un élevage avicole comportant, après extension, dans le cadre d'une restructuration externe, un effectif de 123425 poulets.

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2012

Carte Communale : Après la présentation de la carte communale et des éléments de patrimoine et de paysage à protéger et à mettre en valeur, et des conclusions du commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique, le Conseil Municipal, décide après un vote à main levée (votants : 12, abstentions : 0, pour : 11, contre : 1) :

- d'approuver le recensement effectué sur le territoire communal en vue d'identifier les éléments de paysage et de patrimoine à protéger et à mettre en valeur.

- d'approuver le dossier d'élaboration de carte communale.

- que les autorisations d'occupation des sols seront délivrées par le Maire au nom de la commune.

La délibération et le dossier qui l'accompagne, seront transmis pour approbation à monsieur le préfet du Morbihan qui a un délai de 2 mois pour statuer.

Le Conseil Municipal :

- à l'unanimité, approuve, au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur le nouveau périmètre des monuments historiques (Fontaine Ste Julitte et calvaire) et le zonage des eaux pluviales.
- fixe la redevance assainissement collectif comme suit au 1^{er} janvier 2013 : abonnement (95 € TTC), prix au m³ (1.55 € TTC) après un vote à main levée (pour : 11 et une abstention).
- renouvelle le contrat de maintenance informatique de l'école et de la médiathèque avec présence informatique pour un montant de 941 € HT.
- propose de réaliser le contrôle des poteaux incendie avec la Saur pour un montant de 458.50 € HT.

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2012

Le Conseil Municipal :

- retient la marbrerie Julio pour la pose d'un columbarium pour un montant de 8 717 € HT.

- autorise Monsieur le Maire à mettre en place un procédé rapide et sécuritaire pour la capture des chiens en divagation.
- adopte la modification des statuts du Syndicat de l'Eau du Morbihan suite à la dissolution de plusieurs syndicats de communes membres de ce syndicat.
- émet un avis favorable pour les agents communaux à l'attribution d'un régime indemnitaire harmonisé entre les communes et Locminé Communauté mis en place dans le cadre de la mutualisation des services.
- approuve la convention venant formaliser le schéma de mutualisation de services avec Locminé Communauté validé lors de séances précédentes.
- adopte la mise en place d'un règlement intérieur pour l'ensemble du personnel communal.
- nomme le futur lotissement de Kersimon « Résidence des Tisserands ».

PRÉSENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AUX RÉUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL EN 2012

	12/01/12	24/02/12	23/03/12	31/03/12	11/05/12	06/07/12	07/09/12	19/10/12	14/12/12
<i>BLAIN Nathalie</i>	X			X	X		X	X	X
<i>ETIENNE Yannick</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>GARAUD Daniel</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>GUILLEMET André</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>LE BOT J. Pierre</i>		X	X	X	X	X	X	X	X
<i>LE BOUQUIN Jean-François</i>		X		X	X		X	X	X
<i>LE GALLO Marcel</i>			X	X	X		X	X	X
<i>MAURICE Anne</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>LE NEDIC Jeanne</i>	X	X		X	X	X	X	X	X
<i>LOHEZIC Michel</i>	X	X	X	X		X	X	X	X
<i>MEUNIER Nicole</i>	X	X	X	X	X		X	X	X
<i>TUAUDEN Isabelle</i>	X				X		X	X	
<i>VILLET Nathalie</i>							X		

L'ADMR LA RUCHE

ADMR LA RUCHE : un nouveau fournisseur pour les repas, RESTECO.

L'association ADMR LA RUCHE (Camors, La Chapelle Neuve, Moréac, Moustoir-Remungol, Naizin, Plumelin et Remungol), a tenu son Assemblée Générale 2011 à MOREAC, le 28 juin 2012, sous la présidence de Madame Madeleine LE FRINGERE et en la présence de Monsieur Yann DODY, directeur de la fédération à VANNES.

Le conseil d'administration s'est ensuite réuni pour élire son nouveau bureau: Vice-présidentes : Madeleine LE FRINGERE et Marie-Claude LE PENDU, secrétaire : Madée GUILLERMIC, trésorière : Michelle ALLANIC, trésorière-adjointe : Michèle JOANNIC, responsable FILIEN : Noël LE PRIOL. Les autres membres sont : Anne-Marie GALLIC, Solange LE FALHER, Anne LIDURIN, Anne MARTIN et Françoise PEDRONNO.

Avec les services à la personne et le portage de repas, La Ruche continue d'étoffer son activité par la mise en place d'un service de garde d'enfants à domicile en horaires atypiques.

Le vendredi 26 octobre 2012, les bénévoles et les salariées de l'association LA RUCHE se sont réunis à la salle de la cantine de REMUNGOL, autour d'un repas convivial préparé par la Cuisine Evolutive RESTECO basée à 35310 BREAL SOUS

MONFORT, le nouveau fournisseur des repas que livre l'association aux personnes bénéficiant de ce service.

Pour toute nouvelle demande, vous pouvez vous adresser à la Maison des services : 4, place du Marché à LOCMINE, tél. : 02 97 46 77 53 ou par email : laruche@admr56.com.

LA MEDIATRICE DES SERVICES PUBLICS

Dans le cadre d'une démarche expérimentale, le conseil général du Morbihan et la communauté de communes du pays de Locminé ont souhaité développer un service de médiation, d'information et d'orientation de la population.

Ainsi, une médiatrice des services publics (Carole BOLAY) intervient dans les communes. Elle peut vous accompagner dans vos démarches administratives (rédaction de courrier, dossier d'aide juridictionnelle, demande d'allocation logement,...), ainsi que dans la recherche de services et d'organismes compétents (logement, transport, contentieux EDF/GDF,...).

Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez téléphoner au 02.97.44.28.26 ou 06 30 31 73 74 ou par mail mediateur@payslocmine.com .

Permanences semaines impaires à Remungol le mardi de 14 h à 17 h



CENTRE D'ACCÈS AU DROIT

**Information Juridique Gratuite et
Confidentielle**

L'association Centre d'Accès au Droit Nord Morbihan anime un Point d'Accès au Droit à l'échelle du Pays de Pontivy qui comprend des permanences juridiques généralistes sur Pontivy, Locminé et Saint-Jean Brévelay.

Dans ce cadre, un juriste tient des permanences sur rendez-vous pour répondre gratuitement et en toute confidentialité à toute question d'ordre juridique (divorce, mariage, PACS, exécution du contrat de travail, licenciement, ruptures conventionnelles, successions, nom, aide juridictionnelle, etc.) :

- dans les locaux de l'Espace Rural Emploi Formation (EREF), 1 place Anne de Bretagne, 56500 LOCMINE le jeudi, alternativement le matin ou l'après-midi
- dans les locaux de la Maison des Services Publics, 27 rue de Rennes 56660, St-Jean Brévelay un jeudi sur deux, alternativement le matin ou l'après-midi
- au siège de l'association, 2 place Bisson 56300 PONTIVY, du lundi au mercredi.

Un premier entretien avec le juriste vous donnera également accès à des permanences spécialisées sur Pontivy (Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions, Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles, UDAF : Accompagnement des personnes en situation de surendettement, Permanences gratuites d'avocats (à partir de janvier 2013), etc).

Pour prendre rendez-vous, merci de téléphoner au 02 97 27 39 63 sur les horaires suivants :

- du lundi au mercredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
- le jeudi de 09h à 12h et de 13h30 à 18h30.
- Fermé le vendredi.

L'ensemble de ces services a été mis en place et financé en partenariat avec notamment la Communauté de Communes du Pays de Locminé, Saint-Jean Communauté, Pontivy Communauté et la commune de Moréac.

LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Le Syndicat Mixte de la Sarre à l'Evel, maintenant Syndicat de la Vallée du Blavet situé à Baud a pour mission, l'amélioration de la qualité de l'eau sur le bassin versant de l'Evel, comme le préconise le SAGE Blavet.

Un des programmes mis en œuvre pour y arriver est Breizh Bocage. C'est un programme qui vise à créer du bocage par des haies à plat contre le vent, par des billons ou des talus contre les ruissellements et l'érosion. Il y a aussi la possibilité d'améliorer l'existant notamment sur des vieilles haies ou sur des entrées de champs mal positionnées. Ce programme a commencé en 2009 sur le bassin versant et arrive aujourd'hui sur un nouveau secteur : Baud, Guénin, Moustoir Remungol, Remungol et St Barthélémy.

Les comités communaux ont démarré par Baud et St Barthélémy le vendredi 16, ensuite par Moustoir-Remungol et Remungol le mardi 20 et enfin avec Guénin, le jeudi 22 novembre. Ces réunions, animées par le Syndicat de la Vallée du Blavet et la Chambre d'Agriculture de Pontivy visent à aller à la rencontre des élus et des acteurs de chaque commune pour leur présenter le programme et déterminer les méthodes. S'en suivront, si les personnes présentes le souhaitent, des réunions publiques ou réunions de sensibilisation pour expliquer le programme aux agriculteurs ayant plus de 5ha sur les 5 communes concernées. Ces réunions servent à présenter le territoire mais aussi à avoir un premier contact avec le monde agricole de chaque commune. La Chambre d'Agriculture a pour objectif de contacter tous les agriculteurs qui exploitent plus de 5ha sur ces communes. S'ils ont des projets, le syndicat de la Vallée du Blavet, les recontacte pour formaliser ces projets. Les travaux devraient commencer en hiver 2013 pour se terminer en décembre 2014.

Une réunion de sensibilisation a eu lieu à Remungol le 12 décembre et le 13 décembre à St Barthélémy. A Baud, une date est encore à déterminer mais la réunion devrait se tenir autour du 15 janvier.

Renseignements auprès de Delphine LE MAREC Syndicat de la Vallée du Blavet 02 97 51 08 86 ou Sophie BEAUSIRE de la Chambre d'Agriculture de Pontivy 02 97 28 31 39.

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - BUDGET PRIMITIF 2012

Section Fonctionnement Assainissement

LIBELLÉ	C.A. 2011	B.P. 2012
DEPENSES	509 448,41 €	952 584,57 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	151 288,21 €	177 021,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	219 974,00 €	231 784,00 €
ATTÉNUATION DE PRODUITS	44 539,62 €	49 760,00 €
AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	75 668,94 €	102 934,00 €
CHARGES FINANCIERES	15 059,97 €	16 000,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 099,75 €	1 100,00 €
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT EN SECTIONS	1 817,92 €	1 246,00 €
DEPENSES IMPREVUES		20 000,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		352 739,57 €
RECETTES	750 058,17 €	952 584,57 €
PRODUITS DES SERVICES DOMAINE VENTES DIVERSES	47 223,88 €	51 255,00 €
IMPOTS ET TAXES	348 820,96 €	346 019,00 €
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	266 364,66 €	270 035,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	42 519,04 €	45 000,00 €
ATTENUATION DE CHARGES	23 792,97 €	12 000,00 €
PRODUITS FINANCIERS	4,74 €	5,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 896,48 €	
EXCEDENTS ANTERIEURS REPOTES	13 435,44 €	228 270,57 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 228 270,57 €

Section Investissement Assainissement

LIBELLÉ	CA 2011	B.P. 2012
DEPENSES	140 311,17 €	606 918,00 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	105 163,63 €	
AMORTISSEMENT SUBVENTION	12 837,28 €	12 838,00 €
REMBOURSEMENT CAPITAL	6 855,64 €	8 000,00 €
FRAIS D'ETUDES	7 195,65 €	
TRAVAUX	8 258,97 €	586 080,00 €
RECETTES	169 043,45 €	606 918,00 €
REMBOURSEMENT TVA	21 755,00 €	1 280,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT	75 712,70 €	33 138,07 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE		28 732,28 €
SUBVENTIONS	55 891,40 €	257 900,00 €
EMPRUNTS		241 370,65 €
AMORTISSEMENTS RESEAUX	15 684,35 €	15 685,00 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		28 812,00 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 28 732,28 €

Section de Fonctionnement

LIBELLÉ	C.A. 2011	B.P. 2012
DEPENSES	29 058,69 €	62 197,00 €
ENTRETIEN VOIES ET RESEAUX	691,77 €	2 000,00 €
NETTOYAGE RESEAUX	7 708,54 €	8 000,00 €
TELEPHONE STATION DE RELEVAGE	225,30 €	250,00 €
FRAIS FINANCIERS	4 748,73 €	7 450,00 €
AMORTISSEMENT DU RESEAU	15 684,35 €	15 685,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		28 812,00 €
RECETTES	62 196,76 €	62 197,00 €
PARTICIPATION AU TOUT A L'EGOUT	3 658,77 €	3 659,00 €
REDEVANCE	45 700,71 €	45 700,00 €
AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS	12 837,28 €	12 838,00 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 33 138,07 €

Section d'Investissement

LIBELLÉ	CA 2011	BP 2012
1 - DEPENSES	618 116,83 €	585 752,57 €
MATERIEL DIVERS	945,73 €	19 850,00 €
INFORMATIQUE	1 794,00 €	1 120,00 €
AMENAGEMENT DE LA CANTINE	3 082,14 €	10 000,00 €
TERRAINS	158,59 €	1 000,00 €
TRAVAUX ECOLE PUBLIQUE	1 445,20 €	
RENOVATION LOGEMENT ECOLE PUBLIQUE	4 432,30 €	
TRAVAUX SALLE PAROISSIALE		14 475,00 €
TOITURE CHAPELLE DU BATIMENT		11 876,00 €
TOITURE SALLE STE ANNE	8 858,77 €	
PRKING DE L'EVEL ET BLOC SANITAIRES	136 486,19 €	190 360,00 €
CARTE COMMUNALE	5 273,16 €	16 790,00 €
MODIFICATION DU PERIMETRE MONUMENTS HIST,	2 500,00 €	
RENOVATION DU PRESBYTERE	1 069,94 €	
ESPACE DE L'EVEL	103 766,35 €	4 000,00 €
DOMICILE PARTAGE	54,99 €	
EFFACEMENT DES RESEAUX	72 866,43 €	3 000,00 €
ETUDES - PLAN ACCESSIBILITE HANDICAPES	324,11 €	
RENOVATION DES VESTIAIRES	21 496,82 €	6 650,00 €
LOCAL SERVICES TECHNIQUES		115 000,00 €
COLOMBARIUM		25 000,00 €
SUBVENTION LOTISSEMENT KERSIMON		99 473,62 €
REMBOURSEMENT EMPRUNTS	24 896,18 €	24 937,00 €
CAUTIONNEMENTS ET DEPOTS	2 265,56 €	4 000,00 €
OPERATIONS PATRIMONIALES		967,00 €
DEPENSES IMPREVUES		20 000,00 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	226 400,37 €	17 253,95 €
2 - RECETTES	600 862,88 €	585 752,57 €
SUBVENTION - REFECTION DU CALVAIRE		572,00 €
SUBVENTIONS ESPACE DE L'EVEL	87 870,24 €	65 348,00 €
SUBVENTION PARKING DE L'EVEL ET BLOC SANITAIRE		82 524,00 €
SUBVENTIONS RENOVATION DES VESTIAIRES	6 064,34 €	9 349,00 €
SUBVENTIONS ROND POINT - RESEAUX	6 089,45 €	
SUBVENTION DIAGNOSTIC ZONES HUMIDES	3 035,00 €	
AMORTISSEMENT FRAIS D'ETUDES	1 817,92 €	
PARTICIPATIONS POUR VOIRIE ET RESEAUX		1 500,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT	317 392,00 €	
F.C.T.V.A.	176 015,00 €	55 000,00 €
OPERATIONS PATRIMONIALES ET CESSION		14 720,00 €
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 578,93 €	4 000,00 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		352 739,57 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT - 17 253,95 €

■ NAISSANCES

- le 2 Janvier : Johan CORBEL - Lann Bâtiment
 le 24 Janvier : Kévin NICOLAS - Pembo
 le 7 Février : Zénaïs QUELENN - 6 résidence des Cordiers
 le 17 Février : Dgino KERBARH - 1 cité des Hortensias
 le 9 Mars : Mathilde ONNO - Le Bréguéro
 le 12 Mars : Gabin IHUEL - Kersimon
 le 21 Mars : Éléobane BOUVIER - 55 rue du Bâtiment
 le 13 Avril : Noah OLIVIER - 15 résidence des Cordiers
 le 28 Août : Yaniss PHESSO - Rochénic
 le 11 décembre : Raphaël HELLEGOUARCH - 40 rue de Kerguillemet



Pour les futurs parents non mariés, pensez à venir en mairie avant la naissance pour effectuer la reconnaissance de l'enfant.

■ MARIAGE

- le 20 Avril : Robert DUPUIS et Zakia Leila MAGUI - Moulin de Siviac



■ DÉCÈS

- le 16 Janvier : Raymond TERRIEN - 8 Résidence des Cordiers
 le 26 Janvier : Kevin LE CORNEC - Pembo
 le 13 Février : Janine GILLET - 7 rue de Bodavellec
 le 8 Mars : Simonne LE PRIOL - Toulran
 le 10 Avril : Essaid CHAOUUCHE - 51 rue de Kerguillemet
 le 12 Avril : Jeanne MANIC - 8 Résidence des Cordiers
 le 24 Avril : Gabriel LE MÉTAYER - Lann Bâtiment
 le 22 Mai : Jean-François PÉDRONNO - 11 rue de Bodavellec
 le 5 Juin : Roger MARTIN - Kermadec
 le 28 Juin : Albertine GAUTHIER - 7 cité des Primevères
 le 1 juillet : Joseph KERVARREC (Maire Honoraire) - La Boulaye - Pluméliau
 le 9 Juillet : Alan MAHEC - Rochénic
 le 5 Aout : Mathurine CORRIGNAN - Le Brugo
 le 13 Septembre : Marie Julienne PHILIPPOT - Kersalio
 le 25 Septembre : Jean-François TRÉHIN - Kersimon
 le 2 Octobre : Louis JOUBIN - 8 Résidence des Cordiers
 le 19 octobre : Jean AUDO (Maire Honoraire) - Maison de Retraite - Saint Jean Brevelay
 le 12 novembre : Marie-Anne GUEGAN - 21 rue de Kernaliguen
 le 24 novembre : Josette DIBOUES - Bodavel
 le 21 décembre : Jean CLEQUIN - St Claude
 le 31 décembre : Louise TERRIEN - 8 Résidence des Cordiers



Le calendrier des fêtes 2013

Dimanche 13 Janvier

Bal - Amicale des retraités de l'Evel

Samedi 2 Février

Raclette-ESR

Samedi 9 Février

Soirée années 80-APEL Ecole privée

Samedi 9 Mars

Assemblée Générale - Amicale des retraités de l'Evel

Samedi 16 et Dimanche 17 Mars

Théâtre – Coulisses de l'Evel

Vendredi 22, Samedi 23 et Dimanche 24 Mars

Théâtre – Coulisses de l'Evel

Mardi 19 Mars

Repas-FNACA

Samedi 6 Avril

Repas des Chasseurs

Samedi 13 Avril

Repas - Ecole publique

Vendredi Juin 7 ou Samedi 8 Juin

Repas ou loto-ESR

Dimanche 16 Juin

Kermesse-École Publique

Dimanche 23 Juin

Kermesse-École Privée

Dimanche 28 Juillet

Ange Roussel – Comité des Fêtes

Dimanche 1er Septembre

Bal-Amicale des Retraités de l'Evel

Samedi 7 Septembre ou Samedi 14 Septembre

Tournoi de fléchettes

Samedi 19 Octobre

Repas-École Privée

Samedi 16 Novembre

Fest-Noz-ESR

Dimanche 24 Novembre

Bal-FNACA

Samedi 7 Décembre

Repas de fin d'année - Amicale des Retraités de l'Evel

Samedi 14 Décembre

Arbre de Noël-École Publique

Vendredi 20 Décembre

Arbre de Noël-École Privée